

PROJET EDUCATIF DU MULTI ACCUEIL DE FAVERGES-SEYTHENEX



novembre 2020

SECTION DES ALPINISTES

Elaboré et rédigé par l'équipe

du multi-accueil

SOMMAIRE

I.	L'ACCUEIL.....	3
	• La première visite.....	4
	• L'adaptation.....	4
	• L'accueil au quotidien.....	5
II.	LES TEMPS DE REPAS.....	7
	• L'autonomie.....	8
	• Accompagnement personnalisé du temps de repas.....	8
III.	LE SOMMEIL.....	9
IV.	LE PORTAGE.....	10
V.	LE DOUDOU.....	10
VI.	L'HYGIÈNE, LES CHANGES ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ.....	11
	• L'hygiène.....	11
	• Les changes.....	11
	• La maîtrise des sphincters : L'acquisition de la propreté.....	11
VII.	LES ACTIVITES D'ÉVEIL.....	12
	• Les jeux libres.....	13
	• Les jeux dirigés.....	13
	• Les sorties.....	13
VIII.	LA VIE DE GROUPE : L'APPRENTISSAGE DE LA SOCIALISATION.....	14
IX.	LA PLACE DES PARENTS.....	15
X.	LA PLACE DES STAGIAIRES.....	15
XI.	CONCLUSION.....	15

Le multi-accueil « les copains d'abord » de Faverges-Seythenex répond aux demandes des parents, souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il puisse s'épanouir et s'éveiller au contact d'autres enfants, sous l'œil attentif d'une équipe de professionnelles qualifiées.

Ce projet éducatif est le fruit d'une réflexion d'équipe dont l'objectif est de mettre en place une pratique éducative cohérente de tous(tes) les professionnel.les pour le bien-être de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide :

- Les professionnel.les vers l'accompagnement qu'elles souhaitent proposer.
- Les enfants qui sont sécurisés grâce la cohérence qu'il apporte au quotidien.
- Les parents qui connaissent le cadre proposé et qui sont assurés d'une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile et la structure, tout au long de leur journée d'accueil.

Les valeurs éducatives respect, bienveillance, écoute et observation, tolérance, professionnalisme et communication constituent les bases de notre travail.

I. L'ACCUEIL

Accueillir un enfant dans notre structure, c'est l'accompagner, avec sa famille et son histoire, au sein d'un groupe dans lequel il s'épanouira en toute sécurité.

L'équipe du multi-accueil est composée de :

- D'une infirmière, directrice
- D'une éducatrice de jeunes enfants, adjointe de direction,
- D'une éducatrice de jeunes enfants,
- De 7 auxiliaires de puériculture,
- De 5 adjoints techniques, titulaires du CAP petite enfance, présentes auprès des enfants,
- D'un adjoint technique, gérant la préparation des repas et le nettoyage des locaux.

Les enfants sont affectés dans une des 2 sections à l'année:

- Les Randonneurs au rez-de-chaussée accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 18 mois environ.
- Les Alpinistes au premier étage accueillent les enfants âgés de 18 mois à 3 ans.

Il est toutefois possible qu'un enfant change de section en cours d'année, cette décision est prise en tenant compte en priorité de son âge et ses compétences.

L'équipe des Alpinistes est constituée de 5 professionnel.les. Ils.elles accompagnent votre enfant tout au long de l'année. Des moments de partage sont organisés avec l'équipe des Randonneurs, lors des temps d'accueil, de repas, de jeux ; ils permettent aux enfants de faire connaissance entre sections et de découvrir de nouveaux espaces de jeux.

- **La première visite**

Elle se fait sur rendez-vous pour que chacun - enfant, parents et professionnel.le - se rende disponible pour faire connaissance. Un temps administratif avec la directrice, puis un temps d'échanges et de découverte mutuelle dans la section sont prévus, ainsi que la visite des locaux.

A cette occasion, les parents et les professionnel.les échangent autour des habitudes de l'enfant. Ce premier contact est essentiel pour tisser un lien entre tous et créer un climat favorable au bien-être de l'enfant dans la structure.

Le questionnaire sur les habitudes de vie de l'enfant donné aux familles à l'inscription sert de support et de fil conducteur pendant l'entretien. Il sera utilisé lors des premiers jours pour mieux connaître l'enfant et adapter son accueil.

- **L'adaptation**

C'est une période indispensable pour aider :

- l'enfant et sa famille à se séparer le mieux possible, de façon progressive et rassurante.
- les professionnel.les à observer l'enfant, son rythme et ses habitudes.

A cet effet, un planning personnalisé est mis en place en concertation avec la famille et peut être réajusté si besoin. L'adaptation se fait en général durant deux semaines, cette période pouvant toutefois varier d'un enfant à l'autre. Une fiche de renseignements est remplie par les parents et permet aux professionnel.les de connaître le rythme de vie et le stade de développement de leur enfant.

Il est important qu'une relation de confiance et de collaboration s'installe entre les parents et les professionnel.les pour que l'enfant se sente autorisé à s'épanouir dans son nouveau cadre de vie.

Exemple de planning d'adaptation élaboré en concertation avec les parents :

1 ^{er} jour	1 ^{er} rendez-vous au multi-accueil. Rencontre avec la directrice. Echange d'une heure environ avec les professionnelles Visite des locaux
2 ^{ème} jour	L'enfant reste seul 30 minutes avec les enfants et les professionnelles de sa section
3 ^{ème} jour	Accueil de l'enfant pendant 1 heure
4 ^{ème} jour	Accueil de l'enfant pendant 2 heures
5 ^{ème} et 6 ^{ème} jour	Accueil de l'enfant pendant 3 à 4 heures pour découvrir un temps de repas
7 ^{ème} jour	Accueil de l'enfant pendant 5 à 6 heures pour découvrir un temps de repas et de sieste
8 ^{ème} jour	Petite journée (9 h 16h)
9 ^{ème} jour	L'enfant fait sa journée entière telle qu'elle est prévue dans son planning

- **L'accueil au quotidien**

Présentation du déroulement d'une journée : les rituels de la journée permettent à l'enfant de se repérer et de se représenter le temps qui passe. C'est la répétition qui l'aide à se construire et à se rassurer.

	Les randonneurs	Les alpinistes
7h15 à 7h50	Accueil dans la section des randonneurs Les alpinistes rejoignent leur salle de vie dès 8h	
8h - 9h	Accueil et jeux libres Couchers en fonction des besoins de l'enfant	Accueil et jeux libres
9h00 - 9h30	Accueil Temps du bonjour Proposition d'un verre d'eau Gestion des temps de sieste des bébés	Temps du bonjour Proposition d'un verre d'eau
9h30 - 11h Arrivées et départs possibles entre 10h45 et 11h00	Activités et jeux libres Jeux, changes Temps calme avant le repas puis lavage des mains	Séparation en 3 groupes pour : Jeux, changes Temps calme avant le repas
11h 12h <u>Pas d'arrivées et de départs</u>	Repas des enfants installés à table Repas échelonnés des bébés Réveils échelonnés des bébés.	Repas
12h - 12h30 Arrivées et départs possibles	Départs dans les dortoirs pour les plus grands	Départ dans les dortoirs en 3 groupes
Entre 12h30 et 14h30 <u>Pas d'arrivées et de départs</u>	Repas des bébés Temps de siestes Jeux libres pour les enfants ayant déjà dormi	Temps de siestes
14h30 - 15h30 Arrivées et départs possibles	Jeux libres ou dirigés pour les enfants Levers échelonnés Préparation au goûter : rangement des jeux et lavage des mains	Levers échelonnés des enfants Jeux libres Fin des levers et préparation au goûter : rangement, temps de lecture ou chanson
15h30 - 16h <u>Pas de départs ou arrivées</u>	Goûter	Goûter
16h - 18h Arrivées et départs possibles	Premiers départs Jeux libres Change	Premiers départs Séparation du groupe pour activités libres ou dirigées

À son arrivée, l'enfant est accueilli par un.e professionnel.le qui recueille les informations utiles à son bien-être et au bon déroulement de la journée : son état de santé, sa nuit, son petit-déjeuner, son humeur, tout type de changement de la vie quotidienne. Ces informations sont consignées dans un cahier de transmissions pour un meilleur accompagnement de l'enfant. L'usage de ce cahier est réservé à l'équipe pour des raisons de confidentialité.

Pour favoriser un climat bienveillant à l'égard de l'enfant, il est conseillé aux parents de l'informer qu'ils vont partir et qu'ils le confient un moment au (à la) professionnel.le. Ce passage de relais lui permet de se sentir en confiance et « l'autorise » à passer la journée le plus sereinement possible. Ce temps fait partie intégrante au processus de séparation d'avec son parent.

L'enfant doit arriver habillé et changé et avoir pris son premier repas.

Pour que l'enfant soit attendu et que l'organisation du service soit respectée, tout changement dans les horaires d'arrivée et de départ ainsi que toutes absences doivent être signalés aux équipes.

Au départ de l'enfant, un.e professionnel.le apportera toutes les informations aux parents sur le déroulement de la journée.

En cas de besoin particulier, le.s professionnel.les sont à la disposition des parents, si besoin sur rendez-vous afin d'assurer aux familles une meilleure disponibilité.

II. LES TEMPS DE REPAS

Les repas et les goûters sont des moments de plaisir, de partage, de calme et de découverte, autant pour les enfants que les professionnel.les. C'est pour cette raison que les arrivées et départs ne sont pas possibles sur ces créneaux.

Les repas sont fournis par la structure. Les parents peuvent prendre connaissance du menu de la semaine affiché au multi-accueil en début de semaine ou mis en ligne sur le site de la commune : www.faverges.fr.

Les laitages sont de préférence nature non sucrés et variés (fromage blanc, yaourt au lait de vache, chèvre ou brebis, petit suisse).

En dehors des moments de repas, de l'eau est proposée régulièrement aux enfants. Aucune collation n'est proposée entre les repas dans un souci diététique.

Les enfants sont installés sur trois tables distinctes de 7 ou 8 enfants. Le menu est donné dans sa globalité à l'enfant dans une assiette compartimentée : entrée, plat, pain et laitage. Le dessert n'est pas une récompense, il est donc proposé dès le début du

repas comme un autre aliment. L'expérience montre que l'enfant mange tout son repas malgré le dessert servi dès le début.

- **L'autonomie**

L'enfant se lave les mains au lavabo avant les repas. A la fin du repas, il s'essuie le visage et les mains avec un gant qu'il déposera avec son bavoir dans une corbeille. Ainsi petit à petit, il devient acteur en participant à son niveau.

Le temps de repas permet aussi à l'équipe d'accompagner l'enfant dans son acquisition de l'autonomie, tout en respectant le rythme de chacun. L'enfant peut utiliser ses doigts dans un premier temps et se salir, c'est un moyen de découvrir les aliments. Ensuite, il apprendra progressivement à utiliser les couverts.

Les enfants boivent au verre dès leur plus jeune âge. Cela leur permet d'acquérir une nouvelle compétence : boire au verre aide l'enfant à passer de l'étape de la succion au développement de la déglutition. Ils apprennent à faire de nouveaux mouvements avec la langue et les lèvres, ce qui favorise une bonne déglutition, et de ce fait, un bon développement des mâchoires et un bon positionnement des dents.

L'organisation évolue au cours de l'année pour s'adapter aux compétences des enfants. Ainsi, nous proposons un self-service au cours du 2^{ème} semestre, afin que les enfants puissent se resservir seuls. Petit à petit, l'enfant apprend à gérer la quantité en fonction de son appétit. Les plats sont installés sur une table annexe et les enfants se déplacent avec leur assiette.

- **Accompagnement personnalisé du temps de repas**

L'enfant peut refuser de manger tout ou une partie de son repas. L'enfant ne sera ni forcé, ni réprimandé en cas de refus de goûter le plat proposé, mais respecté dans son choix de manger ou non ; les nouvelles saveurs comme les nouvelles textures s'apprennent avec le temps : par exemple apprendre à manger en morceaux est parfois difficile pour certains enfants qui préfèrent le mixé. Et il faut souvent proposer plusieurs fois un aliment pour que l'enfant se l'approprie.

Les échanges au cours des repas ne doivent pas devenir des rapports de pouvoir. Les professionnels les accompagnent en lui faisant confiance.

Si l'enfant s'endort à table, priorité est donnée à son besoin de sommeil. Il mangera son repas au réveil.

III. LE SOMMEIL

Le sommeil est un besoin fondamental et indispensable. Il peut parfois être redouté et angoissant pour certains enfants. Nous souhaitons apporter aux enfants toute la sécurité nécessaire afin de favoriser ce temps. Il est donc important pour l'équipe de prendre en compte les points suivants :

- Tous les renseignements importants concernant le rythme et les habitudes de l'enfant doivent être communiqués à l'équipe au début et en cours d'année pour une meilleure prise en charge, afin de préserver sa santé physique et psychologique.
- La mise en oeuvre de repères est nécessaire : l'enfant est couché sur la même couchette. Le doudou et la sucette (si l'enfant en possède) sont indispensables pour accompagner la sieste.
- Le rythme de sommeil peut être différent à la maison et au multi-accueil.
- Certains enfants peuvent mettre du temps à trouver un nouveau rythme au sein d'un dortoir de 5 à 9 lits.
- Les professionnel.les sont en surveillance pendant toute la durée de la sieste. Ils.elles lèvent les enfants au fur et à mesure des réveils. Leur disponibilité est indispensable et justifie la fermeture de l'accueil de 12h30 à 14h30 (pas d'arrivée ni de départ possibles).

Les enfants se préparent à la sieste en petits groupes accompagnés d'une professionnelle. Celle-ci les fait participer au déshabillage et à l'habillage afin de favoriser l'autonomie et la confiance en soi. Ils enlèvent leurs vêtements qu'ils posent dans une panier individuelle. Ainsi, au lever de sieste, ils se rhabilleront avec l'aide des professionnelles.

Un passage aux toilettes est proposé systématiquement et les couches sont vérifiées avant et après la sieste.

Les enfants qui ne dorment pas restent couchés au calme pendant environ une heure afin de se ressourcer et de laisser les autres dormir, ils apprennent ainsi à respecter autrui. La collectivité impose un rythme soutenu, tous les enfants ont besoin d'un temps de repos.

Puis, les enfants sont levés au fur et à mesure des réveils. Pour une prise en charge optimale du groupe, les professionnel.les peuvent réveiller les enfants qui dorment encore à 15 heures pour se préparer au goûter.

IV. LE PORTAGE

Une partie de l'équipe a été formée au portage par l'association « porter son enfant ».

Le portage de l'enfant en structure collective est :

- Un outil professionnel qui permet de mettre l'enfant en confiance tout en douceur et de faire connaissance.
- Un moyen de rassurer et apaiser l'enfant quand il en a besoin.
- Un outil d'ergonomie et de confort, car en libérant ses bras, l'adulte accroît sa liberté de mouvement et d'action en même temps qu'il protège son dos.

Différentes écharpes permettent à la professionnelle de porter l'enfant en fonction de son âge et de son besoin. Parfois de grands enfants (16-18 mois) peuvent encore en bénéficier.

V. LE DOUDOU

Dans la structure, le doudou est le bienvenu. Il est unique pour l'enfant car il sert de lien entre ses lieux de vie. Pour que le doudou prenne toute sa valeur, il est préférable qu'il accompagne l'enfant de la maison au multi-accueil.

Dans la section des Alpinistes, le doudou est toujours présent, mais posé par l'enfant dans son sac avant le début des activités. Ainsi, l'enfant apprend progressivement à accepter la séparation tout en sachant où il est, et à apprécier les moments d'activités en groupe sans son doudou.

Il en va de même lors des repas et des activités extérieures. En fonction de la situation, l'adulte s'adapte aux difficultés du moment et peut laisser le doudou à l'enfant, pour qu'il se ressource.

L'enfant le retrouvera avec plaisir pour la sieste et en cas de besoin (chagrin, colère), car il permet à l'enfant de se recentrer et de se rassurer. Les professionnel.les feront donc du cas par cas, en fonction de l'état émotionnel de l'enfant.

Les doudous sont, soit apportés dans un sac (avec allers et retours à la maison), soit gardés dans la salle dans des pochettes individuelles au porte-manteau de l'enfant, soit encore stockés dans leur panier individuelle servant pour la sieste. Les sucettes des enfants sont lavées toutes les semaines et rangées dans des casiers individuels.

VI. L'HYGIÈNE, LES CHANGES ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

- **L'hygiène**

En collectivité, l'hygiène est importante pour préserver le bien-être physique de l'enfant et limiter les risques de contamination.

Les parents en entrant dans les locaux se déchaussent ou utilisent des surchaussures lavables mises à leur disposition. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition en cas de nécessités dictées par l'état sanitaire du moment.

Les enfants portent des chaussons personnels, ou restent en chaussettes ou pieds nus.

Les enfants se lavent régulièrement les mains à l'eau et au savon : avant chaque repas, après les passages aux toilettes et après les activités salissantes.

- **La santé de l'enfant**

Les adultes veillent à la santé de l'enfant tout au long de la journée. La prise de température se fera en axillaire en priorité. En cas de blessure, les professionnel.les soigneront l'enfant en application des protocoles.

- **Les changes**

Les couches sont fournies par la structure, elles sont de fabrication française et sont dénuées de produits toxiques.

L'enfant est invité à monter sur la table à langer à l'aide des escaliers escamotables, afin de favoriser sa motricité.

La toilette est faite à l'eau et au savon, ou au liniment.

C'est un moment important durant lequel l'enfant doit être acteur en participant et en communiquant avec l'adulte.

Le respect de l'intimité et de la pudeur de l'enfant est privilégié.

Dès que possible, le change debout est favorisé pour montrer à l'enfant qu'il peut être acteur de son développement. Le rôle et l'attitude de l'adulte sont différents : il ne change plus la couche d'un bébé, il aide l'enfant à changer lui-même sa couche.

- **La maîtrise des sphincters : l'acquisition de la propreté**

Celle-ci est une étape importante dans la vie de l'enfant. Elle se situe entre 18 mois et 3 ans.

L'enfant est prêt pour cette acquisition lorsqu'il est à l'aise dans sa motricité, qu'il a un désir d'autonomie et de grandir. Elle doit débiter au domicile des parents et être poursuivie au multi-accueil. À cet effet, il est indispensable de prévoir plusieurs tenues de rechange, adaptées à la saison de l'apprentissage (qui n'est pas obligatoirement l'été) et de privilégier les tee-shirts à la place des bodys pour permettre à l'enfant de se déshabiller seul.

Le rythme de l'enfant et son désir d'autonomie sont respectés. Les professionnelles accompagnent l'enfant dans cette acquisition sans obliger, culpabiliser ou punir car cela ne sert à rien et peut provoquer des blocages.

Il est régulièrement sollicité pour aller aux toilettes. En cas « d'accident », l'enfant est changé sans commentaire négatif. Ses affaires seront mises dans un sac noté à son prénom.

Parfois, une régression passagère se produit et nécessite de remettre la couche. Un nouvel essai pourra être tenté lorsque l'enfant sera de nouveau disposé. Il est important de ne pas se focaliser sur cette étape. C'est pourquoi l'accompagnement de l'enfant doit être fait en concertation étroite entre l'équipe et les parents pour apporter de la cohérence.

VII. LES ACTIVITES D'ÉVEIL

Pour l'enfant, le jeu est l'occasion de tous les apprentissages. Il est basé sur l'expérimentation et le plaisir.

Les enfants peuvent être en chaussons ou pieds nus. Ils doivent être à l'aise dans leurs vêtements pour bouger en toute liberté. Il est fortement conseillé de ne pas habiller les enfants avec des tenues fragiles ou de valeur, car par souci d'autonomie et d'éveil, ils peuvent manipuler de la peinture et autres matières salissantes. Une tenue de rechange est laissée dans la section en cas de besoin ; il faut penser à vérifier régulièrement qu'elle est adaptée à sa taille et à la saison.

L'aménagement de l'espace est réfléchi et revu tout au long de l'année afin de permettre aux enfants un investissement des différents espaces de jeux en fonction de leur évolution et de leurs besoins d'exploration. Il est conçu pour répondre au stade de développement de l'enfant dès l'âge 18 mois. Il est aménagé pour favoriser les différents types de jeux : construction, imitation, découverte sensorielle.

Les chambres se transforment le matin et en fin d'après-midi en petites salles de jeux afin de permettre aux enfants de jouer en petits groupes.

Certains jeux sont laissés en libre accès pour favoriser l'autonomie, avec la consigne de jouer dans le lieu défini et de ranger ; d'autres ne sont pas à la portée de l'enfant car ils requièrent la présence de l'adulte, comme les jeux de société.

Les enfants sortent dans la cour aussi souvent que le temps le permet pour s'oxygéner et se défouler, d'où l'importance de prévoir des vêtements adaptés aux conditions météorologiques (chapeau, imperméable, gants...).

- **Les jeux libres**

Ils permettent à l'enfant d'acquérir l'autonomie, de créer ses propres règles mais autorisent aussi l'observation : un enfant apprend en regardant les autres.

La professionnelle, qui a un rôle de médiateur, est présente pour sécuriser et intervenir si besoin. C'est à l'occasion de ces jeux libres que le plus grand nombre d'interactions apparaissent entre les enfants, et que la socialisation et la créativité se développent.

- **Les jeux dirigés**

Ils sont proposés régulièrement aux enfants. Ils ne sont jamais imposés car l'enfant doit y prendre du plaisir. Ce sont généralement des activités d'éveil et de découverte (peinture, gym, pâte à sel, manipulation de graines, collages, jeux de construction, puzzles, legos, jeux de société.....), sans objectif de résultat final : l'enfant expérimente sans produire obligatoirement un objet à rapporter à la maison. Elles permettent aux enfants de s'exprimer au moyen de différents supports. Ces ateliers s'inspirent parfois d'un thème décidé en équipe, les enfants participent ainsi à la décoration du multi-accueil.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. Il propose du matériel adapté à l'âge et à la compétence de l'enfant pour favoriser son autonomie.

Les ateliers se déroulent en groupe restreint de 9h30 à 11h, (entre 6 et 8 enfants), ce qui permet une proximité et des échanges plus individualisés avec les enfants, ainsi qu'une observation privilégiée. Les professionnel.les peuvent ainsi relater ces moments de vie lors des transmissions avec les parents.

- **Les sorties**

Elles sont organisées dans l'objectif de découvrir d'autres lieux et d'autres personnes.

Dans la cour : chaque jour, dès que le temps le permet, les enfants sortent jouer un moment pour se défouler, s'aérer. Des jeux sont à disposition : vélos, draisiennes, ballons, toboggan.... Des activités dirigées peuvent également leur être proposées comme faire des dessins à la craie, jouer au bac à sable, avec de l'eau, de la neige...

A l'extérieur, en fonction de l'âge des enfants, plusieurs sorties sont organisées :

- une fois par semaine à la salle polyvalente pour faire de l'éveil corporel.
- au mois de juin est mise en place la visite des écoles maternelles de Faverges-Seythenex.
- dans le parc pour observer, ramasser les feuilles, courir...
- faire un tour au marché.

Lors de ces sorties, les normes d'encadrement sont respectées, soit un adulte pour 2 enfants.

Selon les années et les projets pédagogiques en cours, des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour animer des ateliers (musique, gym...) à l'intérieur de la structure.

VIII. LA VIE DE GROUPE : L'APPRENTISSAGE DE LA SOCIALISATION

Vers un an, l'intérêt de l'enfant pour la compagnie d'enfants est manifeste mais ils ne jouent pas encore ensemble. Puis à partir de 18 mois, l'enfant s'intéresse à ce que fait l'autre : il l'observe et l'imité. Le partage est une notion encore difficile à accepter et c'est le début des conflits. Il est envahi par des pulsions qu'il maîtrise plus ou moins. Sa première réaction face à l'envahissement, c'est l'agressivité physique (tapes, morsures, griffures, cris...). Le (la) professionnel.le accompagnera l'enfant à exprimer ses émotions, à dire non, afin de limiter ces gestes agressifs. Le conflit peut aussi se résoudre seul et l'intervention de l'adulte ne sera pas systématique.

Les morsures sont une agression physique intense. Afin de ne pas enfermer l'enfant dans une étiquette, le prénom de l'enfant mordeur n'est jamais révélé aux parents de l'enfant mordu. Celui-ci est consolé et soigné tandis qu'un membre de l'équipe explique à l'enfant mordeur le déroulement et les conséquences de son geste.

L'acquisition du langage sera une étape bénéfique pour que l'enfant puisse verbaliser ses émotions.

Au cours de cette période de vie, l'enfant fait l'expérience de la frustration. C'est grâce au cadre sécurisant qu'il pourra peu à peu en appréhender les limites. Des interdits clairement posés par l'adulte permettront aux enfants d'évoluer dans un milieu sécurisant affectivement.

IX. LA PLACE DES PARENTS

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'équipe de professionnelles est présente pour les seconder et les accompagner. Afin de permettre un bon accueil et d'assurer une bonne liaison maison-multi-accueil, une relation de confiance est indispensable entre les parents et l'équipe.

Ainsi, tous changements ou évolution dans la vie de l'enfant (introduction d'aliments, acquisition de la propreté ...) sont à l'initiative des parents, puis relayés par l'équipe dans la limite du fonctionnement de la collectivité.

L'équipe reste à l'écoute des demandes, des difficultés et des réussites de l'enfant par le biais de rencontres individuelles. Elle peut également orienter les parents vers le médecin référent de la structure en fonction des questionnements.

Les parents sont invités dans la structure (réunion de rentrée, fête de Noël et de fin d'année...), ces moments permettent d'instaurer des liens différents du quotidien.

Pour permettre d'avoir un regard sur la vie de leur enfant, des photos prises régulièrement sont à la disposition des parents ils peuvent récupérer les photos individuelles avec une clé USB.

X. LA PLACE DES STAGIAIRES

Des élèves en stage sont régulièrement accueillis au sein de la structure. Cet apprentissage direct de la pratique éducative s'appuie sur l'observation, puis sur l'action et ce dans certaines limites. Ils sont soumis au secret professionnel comme tout le personnel.

L'accueil des stagiaires participe à la formation des futures professionnelles du secteur de la petite enfance, et les équipes y contribuent tout au long de l'année.

XI. CONCLUSION

Ce projet éducatif est le garant de notre éthique professionnelle. Il constitue le moteur de l'équipe puisqu'il impulse un dynamisme autour de valeurs communes et engage l'équipe sur ces bases. Nous faisons régulièrement des réunions de section, d'équipe et des formations en interne pour questionner et faire évoluer régulièrement notre pratique.

Le multi-accueil n'est pas un simple lieu de garde, c'est un lieu de vie qui s'adapte aux besoins du jeune enfant à travers les multiples actions éducatives. Le but de ce projet est de proposer une cohérence importante dans l'accompagnement de l'enfant.

Les échanges entre parents et professionnel.les permettent d'assurer au plus près une continuité éducative entre les lieux de vie, souvent très rassurante pour l'enfant.

Ce projet n'est pas figé, il évolue constamment et permet ainsi aux professionnel.les d'interroger leur pratique dans le but d'accueillir en cohérence et avec bienveillance l'enfant dans la collectivité.